

Conditions générales d'utilisation de l'Espace Clients

Conditions d'accès au service.

L'Espace Clients est à l'usage exclusif des locataires de PLURIAL NOVILIA et reste accessible aux locataires partis dans la limite d'une durée de trois mois à compter de la fin du bail.

Son accès nécessite une identification. L'identifiant est personnel et le mot de passe confidentiel. Le locataire s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette confidentialité.

Lorsque le locataire valide sa demande d'inscription, les informations sont enregistrées et transmises à PLURIAL NOVILIA, seul destinataire.

L'utilisateur doit être majeur et avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des conditions générales.

Conditions d'utilisation du service.

Dès son inscription le locataire est en mesure de pouvoir utiliser à tout moment et en sécurité les services mis à sa disposition. Après transmission d'un document par le locataire ou d'une demande de service en ligne PLURIAL NOVILIA prend en charge celle-ci et si besoin informe le locataire de toute difficulté de nature à en compromettre sa prise en compte.

L'adresse électronique du locataire transmise dans le cadre de l'inscription à l'Espace Clients n'est en aucun cas communiquée à des tiers ou d'autres utilisateurs de l'Espace Clients.

PLURIAL NOVILIA peut toutefois être conduit à utiliser l'adresse mail communiquée par le locataire dans le cadre de la transmission d'informations en lien tant avec l'Espace Clients que pour les services souscrits (ex : dans le cadre du service d'avis d'échéance dématérialisé, ce mail vaut notification de prélèvement).

Opposabilité.

Lors de sa première connexion à l'Espace Clients, le locataire, après avoir cliqué sur le bouton valider, reconnaît avoir accepté les Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Clients.

L'acceptation en ligne de ces conditions générales, soumises au droit français, vaut signature de celles-ci.

Durée.

PLURIAL NOVILIA se réserve le droit de modifier ou de façon plus générale, d'actualiser les présentes conditions générales en fonction de l'évolution de la législation, à tout moment. Seule la version accessible en ligne est réputée en vigueur.

Traitement et protection des données à caractère personnel – Sécurité.

PLURIAL NOVILIA met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dont il est responsable, ayant pour finalité la gestion de l'espace personnel du locataire. Les données traitées ne sont destinées qu'aux services habilités de PLURIAL NOVILIA.

Pour garantir la protection, la confidentialité, la sécurité des données à caractère personnel de ses clients et la transparence dans l'utilisation de leurs données personnelles, conformément aux prescriptions tant de la Loi Informatique et Libertés que du Règlement Européen sur la protection des données, PLURIAL NOVILIA a désigné un Correspondant Informatique et Libertés auprès de la Commission Nationale et l'Informatique et Libertés (CNIL).

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, le locataire dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Le locataire peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Il peut exercer ses droits en s'adressant par courrier au Correspondant Informatique et Libertés désigné ou en ligne à : plurial-novilia.cil@plurial.fr.

Toute demande à ce titre devra être accompagnée de la copie d'un titre d'identité.

Engagements et responsabilité.

Le locataire s'engage à ne fournir que des informations exactes, à jour et complètes. Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même s'expose notamment aux sanctions prévues à l'Article 441-1 du Code Pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000,00 € d'amende.

Contact.

Pour toute information ou question en rapport avec l'utilisation de l'Espace Clients, le locataire peut contacter son Agence dont les coordonnées apparaissent dans la rubrique « contacts » de son espace personnel.